Nations Unies S/2007/243



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 avril 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 25 avril 2007, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

Le mandat de mon Représentant spécial pour la Somalie, François Lonseny Fall, vient à expiration le 8 mai 2007.

La communauté internationale s'inquiète de l'évolution récente de la situation sur le terrain en Somalie. Alors qu'elle avait accueilli avec satisfaction la nouvelle qu'un congrès de réconciliation nationale se tiendrait à Muqdisho le 16 avril 2007, comme le Président Abdullahi Yusuf Ahmed l'avait annoncé au Parlement fédéral de transition, elle estime que le report de ce congrès a compliqué la situation. Depuis sa nomination, M. Fall s'est employé assidûment à appuyer le processus de réconciliation nationale et à aider le Gouvernement fédéral de transition à renforcer les structures de gouvernance, conformément à la Charte fédérale de transition.

M. Fall et le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, en étroite coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, joue un rôle central dans la coordination de l'appui politique et de l'assistance financière, humanitaire et en matière de développement que la communauté internationale apporte à la fois au peuple somalien et aux institutions du Gouvernement fédéral de transition.

Compte tenu de l'évolution de la situation en Somalie et du fait que l'ONU doit continuer de jouer un rôle de premier plan dans le règlement du conflit, comme le prévoit la résolution 1744 (2007) du Conseil de sécurité, j'ai l'intention de proroger le mandat de mon Représentant spécial pour la Somalie jusqu'au 8 mai 2008. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

07-32554 (F) 010507 010507